

# Bonnes pratiques agricoles<sup>1</sup>

## Introduction

L'initiative de la FAO pour les bonnes pratiques agricoles offre un mécanisme qui permet de prendre des mesures concrètes afin d'atteindre l'agriculture et le développement rural durables (ADRD) définis au chapitre 14 du Programme action 21. Les réunions préparatoires du Sommet mondial sur le développement durable (2002) de l'ONU ont insisté particulièrement sur l'importance que revêt l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. L'action de l'ensemble des parties prenantes sera facilitée par un cadre et une méthodologie définissant les bonnes pratiques agricoles.

La présente initiative permettra à la FAO d'encourager et d'aider les agriculteurs, les transformateurs, les commerçants, les consommateurs et les gouvernements à jouer pleinement leur rôle et à assumer leurs responsabilités dans la recherche de systèmes de production agricole durables qui soient viables sur le plan social, rentables sur le plan économique et productifs tout en protégeant la santé et le bien-être des humains et des animaux, et l'environnement.

Des méthodologies comme la lutte intégrée contre les ravageurs et l'agriculture de conservation ont été mises au point pour traiter certains problèmes spécifiques de production, et des normes de qualité des denrées alimentaires sont établies dans le cadre du *Codex Alimentarius*. Il n'y a cependant pas, dans le secteur agricole, de cadre unifié pour diriger les débats et les actions nationales sur les politiques et les méthodes permettant de parvenir à une agriculture durable. Une déclaration de principes clairement définis des bonnes pratiques agricoles pourrait servir de point de départ à une action concertée aux niveaux international et national pour l'élaboration de systèmes de production agricole durable.

Il est évident que des mesures doivent être prises compte tenu de la préoccupation générale que suscitent les aspects biologiques, écologiques, économiques et sociaux de la durabilité des systèmes actuels de production agricole. La technologie, l'innovation et la mécanisation ont permis d'obtenir d'énormes gains de productivité et d'efficacité mais à un coût certain pour l'environnement. Par ailleurs, la lutte pour la sécurité alimentaire avec des intrants et des technologies inadéquats dans les pays en développement épuise la base de ressources naturelles sans pour autant répondre aux besoins. En outre, la sécurité sanitaire des produits de l'agriculture et de l'élevage suscite des préoccupations grandissantes dans le monde entier.

Il faut une transition rapide vers des systèmes de production durables et une gestion des ressources naturelles sur lesquelles l'humanité s'appuie. Ces systèmes de production intégreront étroitement les intrants biologiques et technologiques, prendront en compte de manière plus complète les coûts de la production, soutiendront la productivité et la stabilité écologique, et rétabliront la confiance des consommateurs dans les produits et leurs méthodes de production.

Les bénéficiaires seront les suivants:

- les agriculteurs petits, moyens et gros, qui obtiendront une valeur ajoutée pour leurs produits et un meilleur accès aux marchés;
- les consommateurs, qui seront assurés que leurs aliments sont de meilleure qualité et plus sûrs, et produits de manière durable;
- les secteurs commercial et industriel, qui tireront avantage de meilleurs produits;
- les populations qui profiteront toutes d'un environnement meilleur.

Pour atteindre ces objectifs, il est urgent de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et des gouvernements, en particulier les agriculteurs et les consommateurs à ce qu'est l'agriculture durable. Les gouvernements et les institutions privées doivent adopter et appliquer des politiques de soutien. Les agriculteurs répondront aux incitations que représentent l'accès amélioré aux marchés et la valeur ajoutée par l'adoption de méthodes de production satisfaisant les demandes des transformateurs et des consommateurs. Les agriculteurs ont besoin pour cela de directives clairement définies sur ce qui est demandé et comment le mettre en œuvre. Les agriculteurs doivent être efficaces et compétitifs mais doivent également recevoir un prix équitable pour leurs produits.

---

<sup>1</sup> La présente version révisée est le résultat de consultations avec les points de coordination pour les principaux groupes de parties prenantes ADRD définis dans le Programme Action 21, notamment les secteurs commerciaux et industriels, les agriculteurs, les populations locales, les ONG et les syndicats.

Il est proposé à cet effet d'élaborer un cadre de principes directeurs pour de bonnes pratiques agricoles dans lequel l'agriculture peut procéder au mieux pour répondre aux besoins de la société. Ces principes serviront de base à l'élaboration de directives pour les systèmes de production au sein d'agro-systèmes spécifiques.

En conséquence, la présente initiative a pour objectif de:

- Etablir un cadre de principes directeurs dans lequel les directives pour de bonnes pratiques agricoles peuvent être élaborées pour les systèmes de production, en collaboration avec les secteurs public et privé.
- Mettre l'accent sur les connaissances, les options et les solutions existantes dans des directives de gestion des risques efficaces pouvant servir de moyens d'action.
- Servir de base à une campagne de sensibilisation et aux principes d'action dans le cadre de l'ADRD afin d'engager tous les segments de la société dans le débat, dans l'action et dans la transition vers une agriculture durable.

Il est en outre prévu de prendre en compte les aspects sociaux et les facteurs de travail sur lesquels l'agriculture et le développement rural durables devrait reposer et qui devraient servir à en mesurer les résultats.

La FAO a démarré un processus de discussion et de consultation pour identifier les rôles et les avantages potentiels pour les gouvernements et les parties prenantes, parvenir à une concordance de vues et à un accord sur les principes des Bonnes pratiques agricoles et préparer une stratégie pour ensuite mettre au point des directives pour les systèmes de production.

La prochaine étape sera l'élaboration des directives spécifiques avec la participation des agriculteurs et d'autres spécialistes, réunissant ainsi les compétences techniques et scientifiques afin de déterminer des stratégies de gestion des risques efficaces (comme par exemple le système HACCP<sup>2</sup>). Il est admis que les programmes d'assurance de qualité ou codes d'usages aux niveaux local, national et international seront volontaires, tiendront compte du marché et émaneront de l'industrie alimentaire et/ou des associations d'agriculteurs. C'est le rôle de la FAO d'apporter à ces évolutions un concours de haut niveau, objectif et polyvalent et de donner des avis aux gouvernements sur leur valeur scientifique et leurs incidences générales.

---

<sup>2</sup> Le système d'Analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise.

## Cadre pour de bonnes pratiques agricoles

Les bonnes pratiques agricoles reposent sur le concept de l'application des connaissances disponibles à l'utilisation de la base de ressources naturelles de manière durable afin d'obtenir des produits alimentaires et non alimentaires sûrs et sains, de manière humaine, tout en parvenant à la viabilité économique et à la stabilité sociale. Le thème directeur est celui de connaître, de comprendre, de planifier, de mesurer, d'enregistrer et de gérer afin d'atteindre des objectifs déterminés sur le plan des intérêts de la collectivité, de l'environnement et de la production. Il faut pour cela une stratégie de gestion rationnelle et exhaustive et la capacité de procéder à des ajustements tactiques en fonction des circonstances. La réussite repose sur le développement des bases de compétences et de connaissances, l'enregistrement et l'analyse continue des performances, et le recours à l'avis d'experts, le cas échéant.

Le cadre présente les principes directeurs de bonne agriculture en regroupant dans 11 éléments de ressources les problèmes, les disciplines et les pratiques pertinents. Il est possible d'élaborer, à l'aide du cadre proposé, des directives de gestion détaillées pour les différents systèmes de production au sein d'agro-écosystèmes spécifiques.

### 1. Sol

La structure physique et chimique, l'activité biologique du sol sont des éléments fondamentaux pour assurer la durabilité de la productivité agricole et déterminent, dans leur complexité, la fertilité du sol. La gestion des sols maintiendra et améliorera leur fertilité en réduisant les pertes de sol, d'éléments nutritifs et de produits agrochimiques dus aux phénomènes d'érosion, de ruissellement et de lessivage dans les eaux de surface ou les nappes phréatiques. Ces pertes représentent une gestion inefficace et non durable de ces ressources, outre leurs effets délétères possibles à distance. La gestion cherche aussi à favoriser l'activité biologique du sol et à protéger la végétation naturelle et la faune sauvage de l'environnement. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Gérer les exploitations compte tenu des propriétés, de la répartition et des utilisations potentielles des sols, en tenant un registre des intrants et des produits de chaque unité de terre gérée.
- Conserver ou améliorer les matières organiques des sols par des rotations de cultures qui renforcent les sols et des pratiques appropriées de labour mécanisé et de conservation.
- Conserver le couvert du sol afin de réduire le plus possible les pertes dues à l'érosion éolienne et/ou hydrique.
- Appliquer des produits agrochimiques et des engrais organiques et minéraux en quantité et en temps voulu, selon des méthodes appropriées aux exigences agronomiques et environnementales.

### 2. Eau

L'agriculture porte une lourde responsabilité dans la gestion des ressources en eaux en termes quantitatifs et qualitatifs. Une gestion attentive des ressources en eaux et une utilisation efficace de l'eau pour la production agricole et pastorale non irriguée, pour l'irrigation s'il y a lieu, et pour l'élevage, sont des critères de bonnes pratiques agricoles. Elles consistent notamment à optimiser l'infiltration de l'eau de pluie dans les terres agricoles, à conserver la couverture du sol afin d'éviter le ruissellement de surface et à réduire le plus possible le lessivage vers les nappes phréatiques. A cet effet, il importe de maintenir une structure adéquate du sol, y compris la présence permanente de macropores et les matières organiques du sol. Des méthodes et des technologies efficaces d'irrigation réduiront les pertes durant la fourniture et la distribution de l'eau d'irrigation en adaptant la quantité et le temps aux exigences agronomiques pour éviter un excès de lessivage et de salinisation. Les nappes phréatiques devraient être gérées de manière à éviter des hausses ou des baisses excessives. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Optimiser l'infiltration de l'eau et réduire le plus possible les écoulements improductifs des eaux de surface des bassins versants.
- Gérer les nappes phréatiques et l'eau du sol par une utilisation correcte, ou en évitant le drainage le cas échéant, et en renforçant la structure et les matières organiques du sol.
- Appliquer les intrants de production, y compris les déchets ou les produits recyclés de nature organique, inorganique et synthétique selon des pratiques qui évitent la contamination des ressources en eau.
- Adopter des techniques permettant de suivre l'état des cultures et de l'eau du sol, de programmer l'irrigation de manière rigoureuse et éviter la salinisation des sols, grâce à des mesures permettant d'économiser l'eau et la recycler le cas échéant.
- Favoriser le déroulement du cycle hydrologique en établissant un couvert permanent du sol, ou en maintenant ou restaurant les terres humides le cas échéant.

- Gérer les nappes phréatiques afin d'éviter une extraction ou une accumulation excessives.
- Fournir des points d'eau suffisants, sûrs et propres pour le bétail.

### 3. Production végétale et fourragère

Les cultures annuelles ou pérennes, leurs cultivars et leurs variétés, sont choisies pour répondre aux besoins des consommateurs et des marchés locaux en fonction de leur aptitude au site et de leur rôle dans la rotation des cultures pour la gestion de la fertilité du sol, des ravageurs et des maladies et de leurs réponses aux intrants disponibles. Les cultures pérennes offrent des options à long terme et des possibilités de cultures intercalaires. Les cultures annuelles sont réalisées en séquences notamment avec les pâturages, pour optimiser les avantages biologiques des interactions entre les espèces et pour maintenir la productivité. Les parcours sont gérés pour maintenir le couvert végétal, la productivité et la diversité des espèces. La récolte de tous les produits végétaux ou animaux retire leur teneur en éléments nutritifs du site et ceux-ci doivent tôt ou tard être remplacés pour maintenir la productivité à long terme. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à :

- Sélectionner les cultivars et les variétés en pleine connaissance de leurs caractéristiques, y compris la réaction à l'époque des semis ou des plantations, la productivité, la qualité, les chances d'écoulement sur les marchés, la résistance à la maladie et au stress, l'adaptabilité édaphique et climatique, et la réaction aux engrais et aux produits agrochimiques.
- Alternier les cultures de façon à optimiser l'utilisation du travail et du matériel et à maximiser les bénéfices biologiques de la lutte contre les adventices grâce à des options faisant intervenir la concurrence, des moyens mécaniques, biologiques et des herbicides, à l'emploi de cultures non hôte afin de réduire le plus possible les maladies, et le cas échéant, à l'inclusion de légumineuses pour apporter une source biologique d'azote.
- Appliquer des engrais organiques et minéraux, de manière équilibrée, selon des méthodes et un matériel appropriés et aux intervalles requis afin de remplacer les éléments nutritifs retirés par la récolte ou perdus pendant la production.
- Maximiser les avantages de la stabilité des sols et des éléments nutritifs en recyclant les résidus végétaux et autres résidus organiques.
- Intégrer l'élevage dans la rotation des cultures et utiliser le recyclage des éléments nutritifs fournis par le bétail en pâturage ou en stabulation pour accroître la fertilité de toute l'exploitation.
- Etablir une rotation du bétail sur les pâturages pour permettre la repousse de ceux-ci dans de bonnes conditions .
- Adhérer aux réglementations de sécurité et observer les normes de sécurité établies pour le fonctionnement du matériel et des machines utilisées pour la production végétale et fourragère.

### 4. Protection des cultures

Le maintien de la santé des plantes est essentiel pour une agriculture performante, tant sur le plan du rendement que de la qualité des produits. Il faut pour cela des stratégies à long terme de gestion des risques en utilisant des cultures résistantes aux maladies et aux ravageurs<sup>3</sup>, la rotation des cultures et des pâturages, des systèmes de protection des cultures vulnérables contre les maladies, et en utilisant le moins possible de produits agrochimiques pour lutter contre les adventices, les ravageurs et les maladies conformément aux principes de la protection intégrée. Toutes les mesures de protection des cultures, notamment celles faisant appel à des substances dangereuses pour les êtres humains ou l'environnement, ne doivent être appliquées qu'en pleine connaissance et avec le matériel voulu. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à :

- Utiliser des cultivars et des variétés résistantes, l'alternance des cultures, les associations et des façons culturales qui optimisent la prévention biologique des ravageurs et des maladies.
- Evaluer de manière régulière et quantitative l'équilibre entre les ravageurs et les maladies d'une part et les organismes utiles d'autre part de toutes les cultures .
- Adopter des pratiques de lutte biologique où et quand cela est possible.
- Appliquer des techniques de prévision des ravageurs et des maladies, le cas échéant.
- Décider des interventions après examen de toutes les méthodes possibles et de leurs effets à court et à long terme sur la productivité agricole et des incidences sur l'environnement afin de réduire le plus possible l'utilisation de produits agrochimiques, notamment de favoriser la protection intégrée contre les ravageurs (PI).

---

<sup>3</sup> Les principes des bonnes pratiques agricoles pour la protection végétale s'appliquent aussi à la gestion des risques concernant l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM)

- Stocker et utiliser les produits agrochimiques conformément aux dispositions légales d'homologation pour les différentes cultures, les taux d'application, le calendrier et les intervalles après récolte.
- S'assurer que les produits agrochimiques ne sont appliqués que par un personnel compétent ayant reçu la formation voulue et compétent.
- S'assurer que le matériel utilisé pour la manipulation et l'application des produits agrochimiques est conforme aux normes de sécurité et d'entretien établies.
- Tenir des registres exacts sur l'utilisation des produits agrochimiques

### 5. Production animale

L'élevage a besoin de l'espace, des aliments et de l'eau nécessaires pour le bien-être et la productivité des animaux. La tenue de registres sur les acquisitions des animaux d'élevage et les programmes de sélection assureront la traçabilité du type et de l'origine. Les taux de charge sont ajustés et des compléments alimentaires sont apportés, si nécessaire, au bétail se nourrissant sur les pâturages ou les parcours. Les contaminants chimiques et biologiques sont évités dans les aliments afin de maintenir la santé animale et/ou empêcher leur entrée dans la chaîne alimentaire. La gestion du fumier réduit le plus possible les pertes en éléments nutritifs et optimise les effets bénéfiques sur l'environnement. Les besoins en terre sont évalués afin d'assurer une superficie suffisante pour la production fourragère et l'élimination des déchets. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Choisir le site des unités de bétail de façon à éviter les effets négatifs sur le paysage, l'environnement et le bien-être des animaux.
- Eviter les contaminations biologiques, chimiques et physiques des pâturages, du fourrage, de l'eau et de l'atmosphère.
- Surveiller fréquemment l'état du bétail et ajuster en conséquence les taux de charge, l'alimentation et l'approvisionnement en eau.
- Concevoir, construire, choisir, utiliser et entretenir le matériel, les structures et les installations de manutention de manière à éviter les accidents et les pertes.
- Empêcher que les résidus de médicaments vétérinaires et autres substances chimiques données dans les aliments pour animaux entrent dans la chaîne alimentaire.
- Réduire au minimum l'utilisation non thérapeutique des antibiotiques.
- Intégrer l'élevage et l'agriculture afin d'éviter les problèmes d'élimination de déchets, de pertes d'éléments nutritifs et d'émissions de gaz à effet de serre par un recyclage efficace des éléments nutritifs.
- Adhérer aux réglementations de sécurité et observer les normes de sécurité fixées pour le fonctionnement des installations, du matériel et des machines utilisés pour la production animale.
- Tenir des registres sur les acquisitions, la sélection, les pertes et les ventes d'animaux ainsi que sur les plans d'alimentation, les acquisitions et les ventes de produits d'alimentation.

### 6. Santé animale

Une production animale qui donne de bons résultats doit être attentive à la santé des animaux. Celle-ci est maintenue par une gestion et des bâtiments d'élevage appropriés, par des traitements préventifs tels que la vaccination et par l'inspection régulière, l'identification et le traitement des affections, avec, le cas échéant, l'avis d'un vétérinaire. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Réduire le plus possible les risques d'infection et de maladie grâce à une bonne gestion des pâturages, une alimentation sans danger, des taux de charge appropriés et de bonnes conditions de logement.
- Garder le bétail, les bâtiments et les installations d'alimentation dans de bonnes conditions de propreté et fournir des litières propres sous abri.
- S'assurer que le personnel a la formation voulue pour la manipulation et le traitement des animaux.
- Demander un avis vétérinaire approprié afin d'éviter les maladies et les problèmes de santé.
- Assurer de bonnes normes d'hygiène dans les logements par les nettoyages et les désinfections nécessaires.
- Traiter rapidement les animaux malades ou blessés en consultation avec un vétérinaire.
- Acheter, stocker et utiliser uniquement des produits vétérinaires approuvés conformément aux réglementations et aux instructions, notamment les délais d'attente.
- Conserver des registres détaillés sur toutes les maladies, les traitements médicaux et les mortalités.

### 7. Bien-être des animaux

Les animaux d'élevage sont dotés de sensibilité et, de ce fait leur bien-être doit être pris en compte. La qualité du bien-être des animaux se reconnaît à l'absence de faim et de soif, de gêne, de souffrance, de traumatisme ou de

maladies; à la possibilité d'avoir un comportement normal; et à l'absence de peur ou de souffrance. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Fournir à tout moment des aliments et de l'eau propre en quantité et en qualité appropriées.
- Eviter les mutilations non thérapeutiques, les procédures chirurgicales ou invasives, telles que l'amputation de la queue ou le débecquage.
- Réduire le plus possible le transport des animaux vivants (à pied, par rail ou par route) et l'utilisation des marchés à bestiaux.
- Manipuler les animaux avec l'attention voulue et éviter l'utilisation d'instruments tels que les aiguillons électriques.
- Maintenir, si possible, les animaux dans des groupements sociaux appropriés; décourager l'isolement des animaux (tels que les cages pour les veaux et les stalles pour les truies), sauf en cas de blessure ou de maladie.
- Respecter les allocations d'espace minimales et les taux de charge maximaux.

### **8. Récolte et transformation sur l'exploitation, et entreposage**

La qualité des produits est aussi tributaire de l'application de protocoles acceptables pour la récolte, le stockage et, le cas échéant, la transformation des produits agricoles. La récolte doit respecter les règlements concernant l'intervalle avant la récolte pour les produits agrochimiques et les délais d'attente pour les médicaments vétérinaires. Les denrées alimentaires devraient être stockées dans des conditions appropriées de température et d'humidité, dans des espaces conçus et réservés à cette fin. Les opérations concernant les animaux, comme la tonte et l'abattage, doivent respecter les normes de santé et de bien-être. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Récolter les produits alimentaires en respectant les intervalles avant la récolte et les délais d'attente pertinents.
- Assurer une manipulation propre et sûre pour la transformation sur l'exploitation des produits. Utiliser les détergeants recommandés et de l'eau propre pour le lavage.
- Stocker les produits alimentaires dans des conditions d'hygiène et d'environnement appropriées.
- Conditionner les produits alimentaires destinés à être transportés hors de l'exploitation dans des emballages propres et appropriés.
- Utiliser des modes de contention avant l'abattage et des méthodes d'abattage qui soient humains et appropriés à chaque espèce, en veillant notamment à la supervision et à la formation du personnel ainsi qu'à l'entretien nécessaire du matériel.
- Tenir des registres exacts sur la récolte, le stockage et la transformation.

### **9. Gestion de l'énergie et des déchets**

Les exploitations agricoles ont besoin de combustible pour le fonctionnement du matériel utilisé pour les opérations de culture, la transformation et le transport. L'objectif est d'effectuer les opérations en temps opportun, d'alléger le travail humain, d'améliorer l'efficacité, de diversifier les sources d'énergie et d'en réduire l'utilisation. L'agriculture génère des produits dérivés. Certains sont des polluants potentiels du sol, de l'eau et de l'air et leur production doit être réduite le plus possible tandis que d'autres sont des ressources qui peuvent être recyclées. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Etablir des plans entrée-sortie pour l'énergie agricole, les éléments nutritifs et les produits agrochimiques afin d'assurer un usage efficace et l'élimination sans danger.
- Adopter des pratiques d'économie de l'énergie dans la conception des bâtiments, la taille du matériel, l'entretien et l'utilisation.
- Rechercher des sources d'énergie autres que les combustibles fossiles (énergie éolienne, ou solaire, biocombustibles), et les adopter dans la mesure du possible.
- Recycler les déchets organiques et les matières inorganiques, dans la mesure du possible.
- Réduire le plus possible les déchets non utilisables et les éliminer de manière responsable.
- Stocker les engrais et les produits agrochimiques de manière sûre et conformément à la législation en vigueur.
- Etablir des procédures d'interventions d'urgence afin de réduire le plus possible les risques de pollution accidentelle.
- Tenir des registres exacts sur l'utilisation de l'énergie, le stockage et l'élimination.

**10. Bien-être, santé et sécurité des humains**

L'agriculture doit être économiquement viable pour être durable. Le bien-être socio-économique des agriculteurs, des ouvriers agricoles et de leur communauté locale en dépend. La santé et la sécurité sont aussi des préoccupations importantes pour ceux qui participent aux opérations agricoles. La vigilance et la diligence doivent être permanentes. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Orienter toutes les pratiques agricoles afin de parvenir à un équilibre optimal entre les buts économiques, environnementaux et sociaux.
- Fournir aux ménages les revenus et la sécurité alimentaire nécessaires.
- Respecter des procédures de sécurité du travail avec des horaires acceptables et l'aménagement de périodes de repos.
- Donner des instructions aux ouvriers pour l'utilisation sûre et efficace des outils et des machines.
- Payer des salaires raisonnables et ne pas exploiter les ouvriers, notamment les femmes et les enfants.
- Se procurer si possible les intrants et les autres services auprès des commerçants locaux.

**11. Faune sauvage et paysage**

Les terres agricoles accueillent toute une gamme d'animaux, d'oiseaux, d'insectes et de plantes. Une grande partie de la préoccupation du public vis-à-vis de l'agriculture moderne concerne la disparition de certaines espèces dans le milieu rural du fait de la destruction de leur habitat. Le défi à relever est de gérer et de favoriser les habitats de la faune sauvage tout en conservant la viabilité économique des exploitations agricoles. Les bonnes pratiques agricoles consisteront à:

- Identifier et conserver les habitats de la faune sauvage et les éléments du paysage, comme par exemple les arbres isolés, sur l'exploitation.
- Créer, dans la mesure du possible, un système de cultures différentes sur l'exploitation.
- Réduire le plus possible l'impact des opérations comme le labour et l'utilisation de produits agrochimiques sur la faune sauvage.
- Aménager des bordures autour des champs afin de réduire les plantes adventices nocives et de promouvoir une flore et une faune différentes avec des espèces utiles.
- Gérer les cours d'eau et les terres humides afin de promouvoir la faune sauvage et d'éviter la pollution.
- Surveiller les espèces végétales et animales dont la présence sur l'exploitation est le signe de bonnes pratiques écologiques.